Cne de BEAUMONT sur LÈZE



BL'ECHO. Seaumontais



Mairie de Beaumont sur Lèze Tél.: 05 61 08 71 22 / Fax: 05 61 08 82 73 beaumont-sur-leze@wanadoo.fr - www.beaumont-sur-leze.net

L'ÉDITO DU MAIRE





La nature a horreur du vide.

Ce journal, seconde parution depuis notre élection, se veut le reflet de la vie communale.

Qu'avons-nous réalisé depuis un an ? Quels choix budgétaires seront faits pour les années à venir ? Autant d'informations contenues dans cet Echo Beaumontais, qui vous permettront, je l'espère, de vous faire une idée des orientations voulues par le Conseil Municipal.

Malgré un contexte sans précédent de restrictions (baisse conséquente des dotations de l'Etat), nous voulons relever le défi de développer les services et les équipements de notre village, souhaitant, par là-même, être le plus fidèle possible à nos engagements de campagne.

C'est en ce sens qu'un premier point d'étape vous sera proposé à l'occasion d'une réunion publique prévue le 4 juin 2015.

Sans prétention aucune et en restant à ma place de Maire d'une «petite» commune, je ne peux cependant m'empêcher de vous livrer mon ressenti sur le contexte national.

La perte de repères est évidente, sinon comment expliquer que quelques semaines seulement après un mouvement de grande ampleur autour de valeurs républicaines et laïques, les Français (sans doute par dépit), votent en masse pour l'extrême droite ?

Le chômage et la précarité augmentent, les inégalités s'accentuent et ceux qui galèrent au quotidien ne savent plus à quel saint se vouer.

C'est la classe politique qui est en crise dans son ensemble. Pour autant radicaliser son vote ne règlera rien, bien au contraire, même si mes propos n'ont aucunement pour but d'exonérer les politiques dans leur ensemble, de leurs errements et leur manque de courage.

Je crois plus à l'investissement de chacune et chacun dans le quotidien : dans son entreprise, pour gagner des droits nouveaux, dans sa commune sur des valeurs de solidarité et d'écoute. Plus que jamais, ils nous faut tisser du lien social et s'appuyer sur ce qui rassemble, plutôt que sur ce qui divise.

La défense de l'intérêt général comme fil conducteur, c'est ce qui doit nous rassembler. C'est en tout cas ce que l'équipe municipale s'évertuera à respecter tout au long de son mandat.

Je suis persuadé qu'«ensemble nous y arriverons».

Pascal BAYONI Maire de Beaumont-sur-Lèze

PRÉSENTATION DE LA MAIRIE



MAIRIE PLACE DE LA MAIRIE 31870 - BEAUMONT-SUR-LÈZE

Tél. 05 61 08 71 22 **Fax** 05 61 08 82 73

Courriel beaumont-sur-leze@wanadoo.fr Site www.beaumont-sur-leze.net

PERMANENCE DES ELUS

Le Maire ou les élus assurent une permanence tous les samedis de 9h00 à 12h00 à la Mairie.

Aux heures de fermeture de la Mairie, en cas d'urgence uniquement,

contactez-nous au 06 79 00 93 55



ACTION SOCIALE

Les élus du domaine social :

Mme PARÉDÉ, Mme BOSSIS, Mme GRAINE ou Mr BASTIEN sont à votre disposition pour vous écouter et rechercher des solutions en prenant rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de **9h00** à **12h00** et de **14h00** à **17h00** Mardi et Samedi de **9h00** à **12h00** (fermée l'après-midi)

INFORMATIONS

RÉUNION PUBLIQUE

Bilan de notre 1ère année Le 4 juin 2015 à 20h30 à la Salle des Arcades

ÉCOLE

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants le plus tôt possible pour la rentrée de septembre 2015 Contactez Mme DEGANS (directrice de l'école) au 05 61 08 78 78

SITE INTERNET

Venez découvrir notre nouveau site internet !

www.beaumont-sur-leze.net
N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !

communication.beaumont@gmail.com

DU CÔTÉ «FINANCES»: Compte administratif 2014



Il se décompose en 2 sections :

I. LA SECTION FONCTIONNEMENT

La section fonctionnement présente (pour l'exercice 2014) **un excédent de 146 461.08** € (Recettes : 1 064 767.10 € et dépenses 918 306.02 €).

1) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

a) Charges de personnel (425 364.84 €) représentent l'essentiel des dépenses de fonctionnement mais restent dans les intervalles de référence des communes identiques à la nôtre au niveau population.

b) Charges à caractère général :

- Factures électricité

Le montant est important (53 406.82 €) et nous étudions les moyens de ralentir la progression de cette dépense.

- Cantine

Nous avons réduit le coût des achats alimentaires pour la cantine malgré une journée supplémentaire de fonctionnement $(41\ 065.79\ \mbox{\ensuremath{\ensuremath{\in}}})$. Les recettes de la cantine ne compensent pas encore ces achats $(38\ 138.90\ \mbox{\ensuremath{\ensuremath{\in}}})$ mais l'écart se réduit.

2) RECETTES DE FONCTIONNEMENT assurées essentiellement par :

- a) les différentes taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti)
- b) les dotations qui diminuent en 2015.

Cumulé au report de l'exercice antérieur de 236 290.34 €, le résultat de clôture en fonctionnement se monte à 382 751.42€.



II. LA SECTION INVESTISSEMENT

La section investissement présente (pour l'exercice 2014) également un excédent de 24 178.31 €

Certaines opérations ont pu se réaliser complètement :

- préau de l'école 43 436.58 €,
- achat de matériel 15 814.11 € (notamment pour le réaménagement du jardin public, achat d'outillage, de mobilier et de matériel informatique).

D'autres:

- 1) ont été réalisées partiellement (mise en route du PLU avec appel d'offres pour le choix du bureau d'études)
- 2) n'ont pas été entamées (achat du terrain pour la construction de l'ALAE). Cet achat a eu lieu en décembre et la dépense sera donc imputée en 2015.

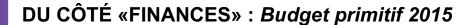
Il est à noter que ces différentes opérations d'investissement bénéficient pour la plupart du soutien du Conseil Général par le versement de subventions.

Cumulé au report de l'exercice antérieur de 88 961.53€, le résultat de clôture en investissement est de 113 139.84 €.

Afin de pouvoir alimenter les « Restes à Réaliser» (opérations d'investissement déjà inscrites reportées sur l'exercice suivant pour 270 000 €), un prélèvement de 156 860.16€ sur le résultat de clôture en fonctionnement a été voté par le conseil municipal afin qu'il soit transféré sur la section investissement en 2015.

Le solde de l'excédent de fonctionnement (225 891.26 €) est reporté sur la section fonctionnement du budget 2015.

C'est donc avec ces données et celles transmises par les finances publiques *(montant des taxes à percevoir)* et les services de l'état (dotations) que nous pouvons élaborer **le budget primitif 2015.**



Celui-ci a pu être voté par le Conseil Municipal le 7 avril 2015. Le vote du budget dans une commune est un acte majeur puisque c'est le reflet des actions et de la politique qui seront menées par notre équipe tout le long de l'année pour répondre aux bes oins des habitants de notre village.

Malgré la contribution au redressement des finances publiques demandé à Beaumont d'environ 18 500 € pour 2015 qui se traduit par la baisse de notre dotation globale de fonctionnement, nous avons pu construire ce budget sans augmenter les taux des différentes taxes locales et sans recourir à l'emprunt.

Le budget fonctionnement s'équilibre à 1 276 919.26 €. Les recettes proviennent essentiellement des impôts locaux (657 451 €) et des dotations de l'état (316 577 €). Le report d'une partie de l'excédent de fonctionnement de 2014 (225 891.26 €) contribue à ces recettes.

Les dépenses sont constituées par les charges à caractère général (280 100 €), les charges de personnel (463 143 €) et les autres charges de gestion courante (137 600 €). Les subventions aux différentes associations (32) se montent à 20 400 €. Nous avons travaillé tout le long de l'année 2014 à réaliser certaines économies qui nous permettent de poursuivre l'embellissement du village, l'entretien de nos vieux bâtiments, de mener certaines actions vers les plus jeunes (goûter et spectacle à Noël) entre autres. Grâce à une gestion rigoureuse, nous avons pu dégager 288 000 € d'autofinancement c'est-à-dire la somme qui permet l'équilibre de la section investissement mais également d'avoir à peu près 33 000 € de provision pour dépenses imprévues.

Le budget investissement s'équilibre à hauteur de 758 000 €. Les recettes proviennent du report de l'excédent de 2014 (113 139.84 €), du virement d'une partie de l'excédent de fonctionnement de 2014 (156 860.16 €), de la récupération de la TVA sur des opérations antérieures, de la taxe d'aménagement et nous y avons inclus la recette future liée à la vente d'un terrain communal.

Les dépenses sont constituées par le remboursement du capital des emprunts (110 000 €), par les opérations non réalisées en 2014 (achat du terrain pour la construction de l'ALAE par exemple, opération réalisée fin décembre et imputée sur le budget 2015) et par les opérations que nous envisageons pour 2015 :

- Financement des trottoirs Avenue de la Lèze pour 35 000 €,
- Frais de géomètre et de notaire en lien avec le terrain de l'ALAE,
- Réorganisation du cimetière et travaux pour 12 000 €,
- Remplacement des chaises et tables de la cantine scolaire (6 000 €)
- Travaux Salle des Arcades (30 000 €)
- Travaux Chapelle Saint Pierre (60 000 €)
- Construction et aménagement de l'ALAE provisoire (65 000€)

Dans ce budget investissement sont compris également l'achat de différents matériels pour le service technique, la poursuite des études pour le PLU, le début des études pour l'assainissement et des travaux pour améliorer la sécurité routière.

Le défi de tenir nos engagements de campagne malgré les difficultés économiques et les efforts demandés aux collectivités territoriales a été relevé sans nouvelle pression fiscale pour les habitants de Beaumont. Nous continuerons sur cette voie autant que possible.

LE "GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS"



Comme cela se fait déjà dans de nombreuses communes, la municipalité organise une "journée de l'environnement", à laquelle tous les habitants sont conviés. (Café et jus de fruits accompagnés de croissants / chocolatines, vous seront offerts!)

DIMANCHE 7 JUIN 2015 À PARTIR DE 9H00

De quoi s'agit-il?

Il s'agit de ramasser les déchets et détritus laissés sur place ou jetés par des citoyens indélicats et peu soucieux de l'intérêt collectif. Si vous désirez y participer, venez vous inscrire à l'accueil de la Mairie.

Merci à tous ceux qui se joindront à nous !

En cours



Fait



Pas commencé

Notre programme électoral	Où en sommes-nous ?
VIE MUI	NICIPALE
Permanence des élus.	Permanence tournante des élus tous les samedis.
Journal municipal à diffusion régulière.	Publication semestrielle, vous avez le deuxième en main.
Réunions publiques.	Deux réunions : sur la salle du complexe sportif et sur les coulées de boue. Prochaine réunion le 04/06/2015.
URBANISME	
Assainissement collectif.	Lié à l'avancée du PLU.
Plan local d'urbanisme (PLU).	Le choix du bureau d'étude a été validé en conseil municipal du 10/03/2015.
Sécurisation des accès au village et du réseau routier communal.	Achat de coussins berlinois pour la D4, réflexion entamée pour le reste du village.
Réflexion sur le devenir des anciennes écoles.	Liée au PLU et à la réflexion globale sur le centre bourg.
Acquisition de terrains proches de l'école.	Effectuée en décembre 2014.
Construction d'un bâtiment propre à l'accueil des enfants.	La CCLAG a acheté 1 000 m² à proximité de l'école. Budgets votés. Mise en place d'un bâtiment modulaire pour la rentrée scolaire 2015
ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE	
Recherche d'économies d'énergie sur les bâtiments publics.	Remise en service à l'école de la gestion de la température suivant les horaires de présence.
Recours possible aux énergies renouvelables.	En réflexion.
Extension des containers individuels.	Le SMIVOM souhaite optimiser la collecte. Toutefois, des containers individuels seront rajoutés si nécessaire.
Embellissement, création de sentiers.	Mise en place d'une couleur unique pour le mobilier urbain. Mise en place d'aménagements floraux.
Engager des démarches en vue d'améliorer l'accès à Internet.	Discussion en cours avec la CCLAG en parallèle du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Conseil Général.
VIE ASSOCIATIVE	
Soutien accru aux projets initiés par les associations.	La commission associative recense les besoins de toutes les associations. Réflexion sur l'optimisation de l'occupation des locaux
Entretien et mise en valeur de notre patrimoine local.	Chapelle St Pierre : enfouissement du réseau électrique, réfection d mur de l'abside.
Accueil des nouveaux habitants, présentation de la commune et des associations.	A été fait lors de la journée des associations, sera reconduit.
Envisager un jumelage avec un village étranger.	Sera étudié plus tard dans le mandat.
AFFAIRES SOCIALES	
Identification des besoins sociaux	Identification en cours
Mise en œuvre d'actions spécifiques : jouer pleinement notre rôle de veille sociale.	Lors du plan canicule, lettre envoyé aux personnes vulnérables.
Mise en place d'une permanence sociale active, en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale.	Permanence sociale testée pendant un trimestre, non concluante, sera remplacée par une astreinte sociale.
Rencontre avec nos aînés	<u>Distributions</u> : «paniers gourmands» à Noël et en février «galettes»
ENFANCE – JEUNESSE	– AFFAIRES SCOLAIRES
Limiter le surcoût financier de la réforme des rythmes scolaires pour les familles.	Accord avec la CCLAG pour ne pas répercuter sur les familles le surcoût pour l'année 2014/2015.
Mise en place de différents types d'activités durant le temps périscolaire.	Mis en place depuis février 2015.
Création d'un pôle jeunesse avec un intervenant issu de l'intercommunalité.	Un « Forum Jeunes » à été organisé le 24 janvier 2015 (salle des arcades).
Envisager, la création d'une crèche (avec la participation des assistantes maternelles).	Cela n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant.
ECONOMIE	
Espace dédié sur le site Internet de la Mairie pour présenter les activités professionnelles sur la commune.	A voir sur le site internet onglet "économie" Si vous désirez être référencé (voir à la mairie ou par mail à communication.beaumont@gmail.com)

En attente



Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale de 2014, l'équipe municipale a décidé de lancer l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme** (P.L.U.) pour Beaumont-sur-Lèze lors du conseil municipal du **29 septembre 2014.**

Les objectifs de ce PLU sont :

- prise en compte des évolutions législatives en matière d'urbanisme, notamment des dispositions de la loi Grenelle II et de la loi ALUR votée en mars 2014.
- mise en compatibilité de notre politique d'urbanisme avec les orientations du SCOT du pays du Sud Toulousain (devenu Pôle d'Équilibre Territorial Rural)
- renforcement des parties urbanisées de la commune et limitation de l'étalement urbain.
- accueil raisonné de nouvelles populations.
- développement et accueil d'activités économiques.
- valorisation et préservation des espaces naturels et agricoles.
- développement et aménagement d'un réseau de cheminements
 doux
- réalisation et développement d'équipements publics.

Un appel d'offre a été lancé pour choisir le bureau d'études qui nous accompagnera tout le long de l'élaboration. Plusieurs offres nous sont parvenues et 4 bureaux d'études ont été auditionnés. A la suite de cette audition, c'est le bureau d'études «SARL PAYSAGES / INDDIGO» qui a été retenu.

Notre équipe, avec l'aide de l'Agence Technique Départementale de Haute Garonne, aborde la phase active d'élaboration de ce Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Tout au long de la formalisation de ce document d'urbanisme, la population sera régulièrement informée de l'avancement des travaux (affichage en mairie, articles dans le bulletin municipal) et bien sûr associée au projet (mise en place d'un recueil d'observations, réunions publiques).

Notre commune aura ainsi un véritable document d'urbanisme à disposition qui permettra un développement harmonieux et maîtrisé de notre village.

DU CÔTÉ DU SMIVOM

Voilà bientôt un an que le nouveau conseil syndical du SMIVOM a été mis en place.

La commission de travail Collecte et Prévention s'est mise au travail avec plusieurs objectifs :

- Améliorer notre système de collecte
- Réduire le volume et le tonnage des Ordures Ménagères Résiduelles *(OMR)*
- Réduire les coûts pour le SMIVOM et les usagers



C'est ainsi que cette Commission a proposé au Conseil Syndical plusieurs actions :

- Une étude va être lancée sur l'optimisation de la collecte des OMR mais également des Recyclables secs c'est-à-dire des containers jaunes. A la suite de cette étude plusieurs scénarii seront proposés sur la collecte et sur son mode de financement.
- 2.La collecte des containers jaunes individuels se fera prochainement tous les 15 jours. Bien sûr le SMIVOM va tenir compte des remarques et des suggestions que vous avez faites lors de l'expérimentation notamment en fournissant des bacs appropriés.
- 3. Enfin la Redevance Spéciale va être élargie. Cette redevance est due par toutes les entreprises ayant des bacs affectés. Ce passage à la Redevance Spéciale se fera progressivement par corps de métier. Afin d'améliorer le comptage au moment de la collecte, le SMIVOM devrait mettre en place un système d'identification de ces bacs. À l'avenir ce système d'identification serait élargi à l'ensemble des usagers du territoire du SMIVOM.

Mais **le SMIVOM** c'est également la gestion de la déchetterie, la gestion du pool routier, la gestion du matériel pour les fêtes et la gestion de l'hydraulique agricole, domaines où beaucoup de travail est réalisé.

Pour toute information ou pour toute demande particulière vous pouvez contacter Dominique BLANCHOT, vice-président du SMIVOM, en laissant un message à la mairie

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

« La commune ne saurait contrôler le contenu des articles rédigés dans ce cadre, qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs »

Pour la seconde fois, les élus de l'opposition n'ont pas souhaité s'exprimer sur cet emplacement qui leur était dédié. Cette possibilité ne leur sera plus proposée pour les éditions futures de l'Écho Beaumontais.

COULÉES DE BOUE

Cette question a été soulevée lors de la campagne électorale. Un an après, où en sommes-nous?



La météo clémente de ces derniers mois ne doit pas nous faire oublier les dégradations régulières liées aux coulées de boue, le dernier épisode significatif remontant à novembre 2013.

Après un premier contact avec les **«institutionnels»** (Conseil Général, Chambre d'Agriculture), nous avons organisé **une réunion publique le 20 janvier 2015** appuyés par le Syndicat Mixte Inter-Départemental de la Vallée de la Lèze (SMIVAL).

Cette réunion rassemblait les riverains, les agriculteurs, les instances mentionnées ci-dessus et la Municipalité sous le signe de la concertation et du respect mutuel. Elle a permis d'élaborer une cartographie des zones à risques et des premières bribes de solutions envisagées pour certains secteurs.

Ce travail se poursuit désormais par l'organisation de rencontres de terrain avec les agriculteurs, sur chacun des sites référencés, en présence de riverains concernés. Des solutions techniques adaptées seront recherchées, il sera ensuite nécessaire de s'entendre sur les plus pertinentes à mettre en œuvre.

Il s'agit d'un travail de longue haleine dont l'utilité sera double : sécuriser notre commune et servir les études liées à l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU)

ÉPISODES NEIGEUX «ON NE S'EN SORT PAS TROP MAL!»

Cet hiver, la neige s'est invitée dans notre village.

Mardi 3 février (à environ 7h30), les routes et trottoirs se sont couverts de blanc en moins d'une heure. Le jeudi soir, une nouvelle chute de neige a eu lieu. Pour autant, malgré quelques dysfonctionnements inévitables en ce genre de situation, les équipes techniques ont été suffisamment réactives pour éviter le pire.



Dès 6h00, elles étaient «sur le pont» pour des opérations de salage et de déblaiement. Cette organisation a permis un retour à une situation quasi-normale dès la fin de matinée, y compris dans les secteurs les plus escarpés de la commune.

Comment avons-nous procédé?

Priorité a été donnée au centre bourg et à l'accès aux écoles, puis aux lieux dont on sait que des soins à domicile sont nécessaires. La côte du Buherle a été fermée à la circulation le temps du salage et durant les nuits à température négative. Compte tenu de nos modestes moyens, il est évident que nous ne pouvons pas être partout au même moment et que des priorités doivent être dégagées

Nous avons également constaté que les parkings aux alentours de la mairie étaient «bondés» le soir, ce qui démontre l'anticipation dont ont fait preuve les administrés habitant sur les hauteurs de la commune. Petite précision : ces opérations ont un coût. Nous avons répandu environ 4 tonnes de sel, ce qui représente peu ou prou 900 €.

Enfin, ces phénomènes prévus par Météo France, n'ont pas eu une extrême amplitude. Si demain 20 centimètres de poudreuse tombaient sur un sol gelé en profondeur, la raison devra l'emporter : Ne pas tenter le diable et rester chez soi le temps du dégel!

SÉCURITÉ AVANT TOUT

Comme vous avez pu le constater, les trois places de parking devant la mairie ont été supprimées afin de créer un arrêt de bus et assurer la protection de nos enfants.

La raison est simple :

Jusqu'à ce jour, le bus scolaire devait s'arrêter sur la chaussée (en double file) ce qui provoquait une **importante gêne de la circulation routière** et les élèves devaient **«slalomer»** entre les voitures en stationnement pour accéder au bus provoquant une réelle source d'insécurité.

ARRÊT & STATIONNEMENT NON AUTORISÉS (avec risque de contravention)
Du lundi au vendredi de 7h15 et 8h15 et de 17h15 à 18h45
Le mercredi de 12h30 à 14h15

En dehors de ces heures, l'arrêt (déposer ou venir chercher un passager) ou le stationnement (livraison rapide) sont autorisés (sans risque de contravention).

Nous remercions les riverains pour leur compréhension.



UN «PETIT POINT» SUR LES TRAVAUX ET EMBELLISSEMENT...

Depuis un an, nous travaillons au renouveau de notre commune.

Nous tenons ici à remercier les agents techniques de la commune :

Messieurs Fabrice GALEAZZI, Yvon GUIVARC'H, Maurice HEUILLET et Jean-Baptiste LUNAIS qui non seulement sont, bien souvent, à la manœuvre mais sont également de bon conseil.

RÉALISATIONS TERMINÉES A CE JOUR

«L'ANCIENNE PRISON» (à côté de la Mairie)

- la cabine téléphonique vétuste a été remplacée par un téléphone mural
- un banc a été installé, une jardinière a été construite et attend son fleurissement au printemps
- l'éclairage a été installé (avec un détecteur par souci d'économie d'énergie) afin que nos enfants puissent attendre le bus à l'abri par mauvais temps sans être dans l'obscurité.
- un plan de notre village sera prochainement installé sous le préau.



LE JARDIN (à côté de l'Eglise)

Marie-France et Claude ESPITALIER, que nous remercions sincèrement, ont donné à la commune un tombereau ancien que nous avons rénové et placé sur le petit jardin jouxtant l'église. Il sera fleuri au printemps et décorera avec charme ce petit coin de BEAUMONT.



LE PARC (derrière la Mairie)

Les fleurs ont été plantées ou semées le long du mur de galets.



LES TROTTOIRS (Avenue de la Lèze)

Ils sont désormais terminés, ainsi que leurs barrières. Le Conseil Général a subventionné cette opération à hauteur de 33 % soit 42 656 €.





Pourquoi n'y-a-t-il pas de garde-corps côté droit ?

Le talus étant plus éloigné du trottoir, le Conseil Général a estimé qu'il n'y avait pas de risque de basculement pour les usagers à cet endroit (donc garde-corps pas nécessaire). Des fleurs champêtres ont été semées en bordure de trottoir.

UN «PETIT POINT» SUR LES TRAVAUX ET EMBELLISSEMENT...

(Suite)

HARMONISATION DES PEINTURES DE LA COMMUNE

La couleur bordeaux utilisée pour repeindre les rampes, grilles, etc ... a été choisie pour rappeler les plaques des rues de la commune.

Sollicité, le Conseil Général (propriétaire des ponts), nous autorise à repeindre les garde-corps dans cette même couleur.

Ces travaux achevés, l'harmonie du village sera respectée de la D4 à la Mairie.









RUE DE LA FONTAINE

Le muret le long du talus est terminé.

Nous avons:

- · posé un appui terre cuite,
- achevé l'emplacement poubelle,
- enduit l'ensemble.
- · apporté de la terre en bas du talus,
- semé un mélange de fleurs.

TRAVAUX EN COURS

LE MUR (entre la route de Lagardelle et l'Epicerie)

Le mur est en mauvais état, il **«ventre»** (en raison de la poussée des acacias que nous avons été contraints de couper).

Le remonter coûtant trop cher, il sera donc stabilisé afin de ne présenter aucun danger.

Le trottoir menant à l'épicerie sera refait comme ceux de l'avenue de la Lèze (même garde-corps, même couleur, même finition de béton désactivé) afin de préserver l'harmonie des teintes et formes sur notre commune.





LE JARDIN DES ESCALIERS (derrière l'Eglise)

- · les rambardes et les candélabres ont été repeints,
- · les appuis en terre cuite cassés ont été changés.
- un second escalier donnant sur la rue du Presbytère sera créé,
- les dalles du cheminement seront remises en place,
- un arrosage intégré sera installé.

LA SALLE DES ARCADES

La salle des Arcades connaît un problème d'humidité au niveau des sanitaires. Une expertise est en cours.



URBANISME

TALUS (Chemin du Buherle)



Installation de «dosses*». Soutenues par des pieux, elles permettront aux talus du chemin du Buherle d'être mieux retenus. Certes, elles ne dureront pas 20 ans, mais permettent de résoudre ce problème pour quelques années sans grever le budget.

Les dosses sont de faible valeur pour les scieries, ce qui nous a permis d'en obtenir une bonne quantité gratuitement.



* Dosse: n.f. Premier et dernier débit d'une face convexe, obtenus lors du sciage d'une grume (source: Larousse)



LE CIMETIÈRE

L'été dernier, les employés saisonniers ont nettoyé les murs et repeint le portail. Depuis, nous avons réorganisé l'abri et évacué les déchets (laissés là depuis des années).

Les parcelles non vendues seront engazonnées pour en faciliter l'entretien.

LA CHAPELLE ST PIERRE



Le mur du chevet de la Chapelle présente une fissure importante. Afin de préserver cet édifice, des devis sont à l'étude.

PRÉFABRIQUÉ POUR L'ALAE



Le terrain jouxtant l'école étant maintenant acquis, nous allons construire le soubassement pour le montage d'une structure modulaire d'une surface de 120 m², qui servira à l'accueil des enfants durant le temps périscolaire.

DÉCORATION DE NOËL



A l'occasion des fêtes de fin d'année, la décoration des sapins de Noël installés à plusieurs endroits du village (mairie, église et anciennes écoles) a été confiée aux enfants de l'école.

Ils ont confectionné de superbes décorations qu'ils ont accrochées, avec l'aide des enseignantes, afin de donner un petit air de fête à Beaumont.

Avant

Merci à tous les enfants et à leurs institutrices.



ET LA CANTINE... VOUS EN PENSEZ QUOI ?

La commission cantine a tenu à avoir l'avis des élèves de l'école élémentaire notamment au sujet :

- de la nouvelle organisation de la cantine,
- · des adultes qui mangent à table avec eux,
- · des nouveaux menus et leurs «surprises».

Voici l'avis des enfants :

Tout d'abord, nous avons quelques revendications et réclamations (vitales) à faire.

Nous demandons:

- plus de ketchup,
- du coca-cola (de temps en temps),
- des friandises (pour accompagner le dessert),

Certes la nouvelle organisation a permis de baisser fortement le bruit pendant le repas, mais nous sommes obligés de supporter des adultes à notre table **tous les jours!**

Même s'ils nous rappellent sans cesse les règles, ils sont plutôt sympas, nous écoutent et savent rire.

En fait, c'est plutôt pas mal!

Des menus sous contrôle!

Les menus, nous devons l'avouer, nous les apprécions de plus en plus chaque jour. Ils sont variés et nous font découvrir plein de nouveautés et les «surprises» quant à elles ne sont pas toujours à notre goût.

Mais tout cela est bien entendu sous le contrôle de la **«Diététicienne*»**. C'est pourquoi, après une négociation sans concession, nous avons obtenu son aveu : **«Un repas est un moment de plaisir, on doit se faire plaisir»**

Nous avons bien retenu cette belle phrase et nous en profitons pour demander (voire exiger !) que les repas tels que les pizzas soient au menu les jours de forte affluence à la cantine (et pas que le mercredi!).



* personne implacable qui ne pense qu'à notre santé

> Fait par Maël DEJEAN, Elise BOISSON, Abigaëlle POUNT, Célia CALMES, Noah VAYRES et Mathias LLORENS

LES ÉLÈVES NOUS RACONTENT...

Sortie au Muséum par Vanessa du CM1/CM2

Jeudi 13 novembre 2014, nous sommes allés au Muséum avec les CM1 de Mme Blanquet.

Le matin nous avons vu :

• des pierres précieuses, des représentations d'animaux ou des animaux empaillés comme des poissons, des coquillages, des crustacés, des serpents, des oiseaux, des perroquets, des mammifères africains et des animaux aquatiques.

Après, il y avait des informations sur les volcans et les tremblements de terre. Il y avait une plaque qui bougeait en face d'un écran où un film se déroulait. Plus le film se déroulait plus la plaque bougeait. Nous avions l'impression de vivre un vrai tremblement de terre.

Puis nous sommes allés voir une exposition sur les bébés animaux. Pour le repas, nous avons pique-niqué dans un parc proche du Muséum et nous avons pu jouer.

L'après-midi nous avons fait une enquête sur la Vallée de l'Ours où un isard avait été retrouvé mort*. Nous avons formé des groupes pour résoudre l'énigme sur sa mort. Puis nous sommes rentrés à l'école.

* L'isard était tombé d'une falaise, aucun de nos suspects n'était le meurtrier.

Sortie à Toulouse par Enzo, Matéo, Louna et Manon du CM2

Jeudi 11décembre 2014, les CM2 ont fait un parcours à Toulouse qui a duré 2h30.



- On a été au Parc du Grand Rond où on a regardé les statues
- On a fait un croquis du Monument aux Morts.
- Nous avons fait le tour de la Cathédrale Saint-Étienne
- Nous avons été à la place Saint-Georges où Jean Calas a été condamné à mort, trois ans plus tard, il a été réhabilité.
- Nous avons vu où le Duc de Montmorency (filleul du roi Henri IV) a été exécuté au niveau du Capitole, la plaque était en rénovation

Concert à «La Halle aux Grains»

Lundi 26 janvier, nous sommes allés à la Halle aux Grains avec les élèves de CP-CE1-CM1 et CM2 pour écouter un concert d'une soixantaine de musiciens. C'était l'orchestre d'harmonie de Quint-Fonsegrives.



Nous sommes arrivés vers 9h30, nous nous sommes assis et les lumières se sont éteintes. Les musiciens se sont installés. Certains d'entre eux avaient des instruments à vent comme la trompette, la flûte, le tuba, la clarinette et d'autres des instruments à percussion comme les cymbales, la grosse caisse et le xylophone.

Le chef de l'orchestre s'appelait David Minetti. Les musiciens ont joué différentes mélodies comme la Panthère Rose et Carmen.

C'était une belle représentation! Nous avons beaucoup aimé.

VIE SCOLAIRE

Atelier poésie par les CM1

Mercredi 28 janvier, l'écrivain-poète Yves Béal est venu dans notre classe (CM1) pour partager un atelier d'écriture poétique.

Ses poèmes sont originaux car ils sont souvent mis en voix avec un accompagnement musical. Nous avons écrit avec lui des poèmes sur des villes imaginaires. Vous pourrez les découvrir prochainement...





Au mois de mars, nous avons poursuivi notre balade poétique à l'occasion du Printemps des Poètes !

Sortie au Théâtre



Mardi 24 février, les élèves de la maternelle sont allés au Petit Théâtre Saint Exupère de Blagnac où ils ont assisté à un spectacle intitulé «A PANCIA IN SU» (le ventre en l'air) présenté par une troupe italienne.

Ce spectacle de théâtre et de danse évoquait les émotions de l'enfance, la jalousie, la peur, la joie, les jeux, les chagrins et les rires ainsi que les liens tissés entre un grand frère et sa petite soeur.

Les enfants ont apprécié ce moment et ont beaucoup ri aux dialogues et aux facéties des deux acteurs.



La Natation par la classe de CP-CE1

Pendant le premier trimestre, les Maternelles Grande Section (GS), CP, CE1, CE2 et CM1 sont allés à la piscine Aqualudia à Muret.

Nous nous sommes bien amusés et nous avons appris beaucoup de choses.



Nous sommes allés :

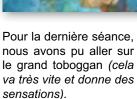
- dans le tourbillon,
- sur le tapis qui flotte,
- dans la cage,
- sur les bancs à bulles,
- sur le petit toboggan.

Sortie à la Bibliothèque du village par les élèves de la Maternelle

Environ cinq fois par an, nous montons à la bibliothèque. Quelle bonne surprise que ce joli trottoir tout neuf!

Nous observons les arbres, les oiseaux, les Pyrénées enneigées. Agnès TOSI nous accueille pour nous lire une histoire captivante, drôle, émouvante... Chacun veut emporter son livre pour la classe et nous repartons chargés.

Un grand Merci à Agnès pour ce bon moment partagé.









VIE ASSOCIATIVE ATTIVE

AMICALE DU BORD DE LEZE

Lors de nos assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 31/01/2015, nos fédérations nationale et départementale **«Aînés ruraux»** sont devenues **«Générations Mouvement»**. Cela permet aux clubs affiliés d'accepter toutes les générations.

Le nouveau bureau se compose ainsi :

- Janine NIETO (présidente)
- Gilbert ALIBERT (vice président)
- · Jean DUZ (secrétaire)
- Gisèle DUZ (secrétaire adjointe)
- Marie-Jeanne LABIA (trésorière)

Membres actifs:

André CALMES, Jean-Louis BACCHIN, Jacqueline BENECH, Eliane CAZALAS, Robert CAZALAS, Joseph LO VASCO.

Local de l'amicale

- Belote (tous les mardis)
- · Loto (3 vendredis/mois)

En plus des activités existantes, nous projetons :

- Un atelier mémoire sous forme lue
- Un atelier informatique (nous pensons que cette activité pourrait intéresser de nouveaux adhérents)

Salle des fêtes de Lagardelle

- repas dansant (1 vendredi/mois) animé par notre fidèle musicien et nos chanteurs locaux.



Nos participants à toutes les activités 2014 (voir site www.beaumont-sur-leze.net) ont été satisfaits et pour cette raison nous proposons en 2015 :

- Spectacles (Avril 2015) «Ça c'est Paris» à l'ALTIGONE (St Orens)
- Sorties d'un jour à déterminer
- Pas de la Case tous les mois (comme en 2014)
- · Voyages:
- Juin 2015 «La Rochelle, lle d'Oléron, lle de Ré et ses alentours»
- Septembre 2015 «Le Puy du Fou»

Nous sommes satisfaits que trois Beaumontais nous aient rejoints comme membres actifs : André CALMES, Jean-Louis BACCHIN et Jacqueline BENECH. Nous les en remercions.

Nous souhaitons que d'autres Beaumontais(es) nous rejoignent et prennent conscience que l'amicale n'est pas une «AMICALE DE VIEUX» mais une amicale pour une «NOUVELLE VIE».

BEAUMONT 100RACINES

Le 8 Mai 2015 l'association organise un vide-jardin

La manifestation se déroulera selon le planning suivant :



- 13h30 Installation des exposants

- 14h00/20h00 Vide-jardin (boissons et collations seront proposées

toute l'après-midi)

- 19h00 Apéro (restauration proposée)

- 20h30 La journée se terminera par un **spectacle**

cabaret comique avec :

le Groupe HUBERT PÔL (tarif au chapeau) «V'là d'la chanson réaliste électroménagère !!! Oui, c'est possible ! » PLACE DE LA MAIRIE (ou dans la salle des Arcades s'il pleut)





(Artistes : Plume, Cécile) :

Pour ceux qui seraient intéressés, le formulaire d'inscription au vide-jardin est disponible sur le site :

www.beaumont-sur-leze.net (association/Beaumont 100racines).

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Boudiou! Mais qu'est ce qu'elles peuvent bien faire à la gym !!!





COURS PILATES (adultes)

Le PILATES est une méthode "douce" (placement précis, mouvement lent, respiration profonde) qui vise à renforcer les chaînes profondes du corps et permet de ramener le corps dans un alignement idéal limitant ainsi les douleurs et blessures permanentes.

Le but étant d'harmoniser la silhouette en vous apportant une plus grande force intérieure.

Vous allez également redécouvrir votre corps de façon à mieux le comprendre et, de ce fait, à mieux le contrôler.

Sans oublier nos irréductibles retraités :

une tribu loin d'être triste!!!

COURS DE GYM DOUCE avec son panel d'ateliers (séniors)

Renseignements & Inscriptions tout le long de l'année

Sylvie GALEAZZI - 06 18 22 52 85

Cours Adultes: lundi et mercredi de 20h30 à 21h30

Cours Séniors : lundi de 14h30 à 15h30

VIE ASSOCIATIVE ATTIVE

A.A.P.P.M.A.

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

L'objectif de notre conseil d'administration, pour répondre aux nouvelles demandes des pêcheurs, est de moderniser notre projet associatif (en accord avec le grand projet mis en œuvre par la "fédération Nationale de la Pêche en France").

Pour y parvenir, 3 objectifs nous semblent prioritaires :

- une plus forte implication dans la connaissance des milieux aquatiques et leur protection pour affiner notre gestion piscicole,
- promouvoir le développement du loisir-pêche en diversifiant les offres.
- intensifier la communication en direction de nos adhérents.

L'une de nos préoccupations fondamentales est de répondre aux désirs des pêcheurs :

- parties de pêche amicales
- 1 concours gratuit réservé aux enfants
- 2 parcours détente et initiation
- 1 atelier pêche et nature *(école de pêche)* : 22 enfants en 2014/2015
- 1 animateur diplômé BPJEPS
- 15 alevinages en truites arc en ciel
- 1 alevinage en poissons blancs
- 1 journée de pêche gratuite pour tous (fête de la pêche)





Les changements climatiques et les besoins croissants des usagers de l'eau impactent insidieusement les milieux aquatiques. Notre solide expérience associative a prouvé notre adaptation constante pour garantir et promouvoir l'exercice de la pêche de loisir.

Amoureux de la pêche et de la nature, venez participer aux bons moments de convivialité sur les 22 kilomètres de notre belle rivière : la Lèze.

Pour nous rejoindre, pas de cotisation supplémentaire, prenez simplement votre carte de pêche dans notre AAPPMA. Marc POUJADE (président) - 06.66.80.79.43 E-mail: aappma.delavalleedelaleze@orange.fr Site Internet : www.aappma-de

TENNIS CLUB DE BEAUMONT (TCB)

«Un esprit d'équipe dans un sport individuel».

Nombreuses sont les occasions de se retrouver autour des terrains, d'un repas ou ailleurs...



Le 10 janvier 2015, c'est autour du repas de Noël que nos sportifs se sont retrouvés après une après-midi bowling avec les enfants!

Le 8 mars «Changement de raquettes !!»

C'est sous un soleil radieux, une température douce et une neige épaisse que 26 personnes ont chaussé les raquettes. Tous les ingrédients étaient réunis pour une randonnée au MOURTIS.



Ce fut vraiment une SUPER journée!!

Les beaux jours vont arriver et il n'est pas trop tard pour découvrir le plaisir de taper dans la petite balle jaune sur des terrains de confort.



Venez nous rejoindre « Plus on est de fous, plus on s'amuse ... »



Prochaines animations:

Mai : Remise des prix du Challenge BeaumontJuin : Clôture et fête de l'école de tennis14 juin : Finale et remise des prix du Trofémina

Du 17 juin au 1er Juillet : Tournoi Jeunes **Du 23 août au 5 septembre :** Tournoi Adultes (et son célèbre repas Moules/Frites)



Marie-José Trouche (présidente) - 06 03 56 03 74
Huguette Bastien (trésorière) - 06 15 11 60 58
Caroline Dadoun (commission des jeunes et animations) - 06 19 99 08 43

VIE ASSOCIATIVE ATTIVE

AIDONS MARINA ONEDA



Le 14 Juin, Beaumont vide ses greniers!

Le rendez-vous est presque devenu traditionnel ! Pour la quatrième année, l'association « Aidons Marina Oneda » organise le vide-grenier **Dimanche 14 juin sur la place de la Mairie et dans la rue de la Fontaine**. Comme les années précédentes, il y aura un point «restauration rapide» à la salle des Arcades.

Le tarif reste fixé à 2 € le mètre linéaire. Vous pouvez obtenir le règlement et le formulaire d'inscription en envoyant un mail à aidonsmarina.oneda@gmail.com ou trouver les informations sur www.vide-grenier.org.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au Jeudi 11 juin.

Venez nombreux!

Et n'oubliez pas le concert organisé par Beaum' O Cœur (voir article ci-dessous).

D'avance, merci à tous,

Le bureau de l'association «Aidons Marina Oneda»



BEAUM' O COEUR



Dimanche 14 Juin 2015 vers 17h30,

Concert dans le Parc (derrière la Mairie)

Les musiciens de la **«Casa De Choro»** viendront à Beaumont nous faire vibrer au son de la musique populaire Brésilienne.

Dans la tradition d'un régional du Brésil, **«Casa De Choro»**, accompagnée de **la chanteuse Elaine Lopes**, nous présentera un répertoire de sambas retraçant l'histoire de cette musique du début du XX^{ème} siècle à aujourd'hui.

Musique estivale, musique de fête, musique à danser, musique à rêver.

Venez nombreux les écouter!

SOIRÉE BEAUM' O COEUR... LES LIEUX-DITS

Nombreux ont été les Beaumontais qui ont répondu à l'invitation de Beaum'O Cœur pour écouter Lucien ARIES leur raconter les lieux dits. La salle des Arcades était comble (112 personnes) et toutes les chaises étaient occupées.

La commune de Beaumont est très étendue et elle compte une centaine de lieux-dits contre environ cinquante dans les autres communes

Lucien ARIES a repéré les lieux-dits et essayé d'expliquer leurs noms.

- carte de CASSINI (carte parue avant la Révolution avec des noms écrits en vieux français),
- carte IGN (à très fine échelle) et diapositives à l'appui,

Chacun voulait connaître l'origine de ces noms qui intriguent. Beaucoup pensent qu'ils viennent du patois mais pour certains historiens une autre hypothèse est plus vraisemblable: la plupart trouveraient leur origine aux temps préhistoriques. Beaumont était alors un paysage de collines et de vallons recouverts de forêts arrosées par des rivières et des ruisseaux.

Ces noms évoquent les pics rocheux, les hauteurs, l'eau... ainsi :

- Cantemerle serait une montagne pierreuse ;
- Vernou ferait penser à des vergnes mais n'est-ce pas plutôt hauteur car son ancien nom était Bernon.

Sont-ils repartis convaincus les Beaumontais qui avaient une opinion bien forgée ? On en parlera peut-être dans les «chaumières».

Lucien ARIES et l'association Beaum'O Cœur sont satisfaits de cette soirée.



VIE ASSOCIATIVE

RACONTE-MOI L'HISTOIRE DE MON VILLAGE

«Un petit tour dans le passé» avec les enfants de l'école.

A la demande des maîtresses, une présentation du patrimoine de Beaumont-sur-Lèze a été faite aux enfants de l'école élémentaire par des membres du Conseil Municipal.

En s'appuyant sur des cartes postales du XIXème siècle et sur la lecture de guelques extraits de «la monographie» écrite en 1885 par le directeur de l'école, les intervenants ont pu faire revivre un peu du passé de Beaumont-sur-Lèze.

Les enfants ont ainsi découvert des monuments disparus (tels que la halle aux grains et l'ancienne mairie) mais également :

- · les tenues vestimentaires des écoliers.
- · les activités des habitants,
- les moyens de transports
- l'ancienne gare (photo ci-contre)

Cet échange avec les enfants a été riche et animé.



MONOGRAPHIE ET MESURES À GRAINS

(Monographie : Étude exhaustive portant sur un sujet précis et limité ou sur un personnage).

À la fin du XIXème siècle, le Conseil départemental de l'instruction publique avait encouragé les directeurs des écoles primaires du département à rédiger des ouvrages décrivant tous les aspects de la commune où ils enseignaient.

Quelques 530 monographies furent rédigées, donnant ainsi un instantané des villages de notre département entre 1885 et 1886. Elles nous renseignent sur la géographie, la population, la vie économique et bien sûr l'enseignement.

Nous avons retrouvé celle de Beaumont, écrite en 1885 par le directeur de l'école publique. Il est possible de la consulter sur le site Internet www.beaumont-sur-leze.net ou d'en obtenir une copie à la mairie. Le village comptait alors 1292 habitants dont la principale activité était l'agriculture.



Voici ce qu'écrit l'instituteur : «le commerce local est fort restreint. Un marché se tient à Beaumont tous les mardis mais il n'a guère d'importance que pour l'écoulement des grains dont la commune de Beaumont est très productive».

Les trois mesures à grains rassemblées derrière l'église de Beaumont-sur-Lèze et dont les contenances sont de un tiers, un demi et un hectolitre, témoignent de cette époque où la vie rurale était très intense.

Mesures à grains (derrière l'Eglise)

MONUMENT AUX MORTS

Deux noms ajoutés, une erreur corrigée et un monument fin prêt pour le 11 novembre !

Grâce à la vigilance de Mr RIBEIRO et suivant ses conseils, les plaques en marbre du monument aux Morts de Beaumont ont été descellées puis gravées à nouveau réparant ainsi quelques décennies d'oubli.

Malgré une terrible course contre la montre qui ne laissait aucune place à la moindre erreur ou au moindre contretemps, les employés municipaux ont pu fixer à nouveau les plaques et remettre à neuf le monument dans les délais.

La cérémonie du 11 novembre à Beaumont-sur-Lèze a même eu les honneurs du journal de France2, belle surprise pour cette commémoration du centenaire de la guerre de 14-18!



Photos issues du journal de France 2

INFORMATIONS TONS



UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le nouveau site www.beaumont-sur-leze.net a pris son envol le 14 octobre 2014, peu après la publication du dernier Echo Beaumontais en Décembre 2014. Cela fait donc quelques mois que vous avez pu prendre l'habitude de consulter ses pages.



Au niveau du référencement, les débuts ont été difficiles.

Dans les premières semaines, si vous tapiez **«Beaumont-sur-Lèze»** sur un célèbre moteur de recherche américain, le nouveau site n'arrivait qu'en **7ème page** des résultats ! Mais grâce aux nombreuses visites reçues depuis, il est maintenant **en tête de la première page** et nous comptons bien qu'il y reste.

En ce qui concerne les statistiques de fréquentation, le site reçoit en moyenne 2 400 visites par mois, pour environ 19 000 pages consultées.

N'hésitez donc pas à le visiter régulièrement, nous essayons de le mettre à jour le plus souvent possible.

Vous y trouverez des informations concernant :

- la commune.
- les associations et leurs nombreuses animations.
- les informations municipales (démarches administratives, compte rendu des conseils municipaux, etc.),
- la Culture,
- le patrimoine,
- la vie scolaire (menu de la cantine, vacances etc.),
- la vie économique (artisans, entreprises, commerces locaux etc.),
- l'actualité récente de Beaumont.

SI VOUS ÊTES :

- un professionnel désirant être référencé dans la rubrique «Vie Économique»,
- un particulier souhaitant publier une information sur le site

Contactez-nous via le mail «communication.beaumont@gmail.com» ou adressez vous directement à l'accueil de la Mairie.



NAISSANCES

Titouan BORIES, Mahé Germain MUNSCHI, Constance LESCAT de BARDIES-MONTFA, Valentin PEYROT, Gabin BOUYSSON, Blandine LEYNET PRAT, Lana RAYON, Mathilde RIGAL, Maëlya CEDELLE, Emaelle SEGATO, Rose MOLINIER, Lucille SCHOENDORFF, Owen GUILLAUMOND-DUTOUR.

Bienvenue à ces nouveaux Beaumontais.

MARIAGES

Jérôme DURAT et Priscilla BRINGUIER

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés!

DÉCÈS

Germaine BOUFARTIGUES (née BOY), Hélène GERS (née PAREDE), Alfrède LAMARQUE (née SEGOUFFIN), Michel COURANT, Jean-Bernard CASSAING, Marie-Josée DANDURAND (née MONTASTRUC), Jeanne BELLARD (née LOUCHE), Rose ROUCH (née ESTEBE)

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles.



RYTHMES SCOLAIRES



Depuis le début du second trimestre 2015, nous entrons dans la phase de mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire (*PEDT*) issu de la réforme des rythmes scolaires.

LEO LAGRANGE, titulaire du marché Enfance Jeunesse pour la période 2015/2017, poursuit sa finalisation. De nouvelles activités, animées par le prestataire en s'appuyant sur le tissu associatif local, ont vu le jour.

Le 19 novembre dernier, le calendrier prévisionnel de cette mise en place a été présenté dans les locaux de la Communauté de Communes Lèze Ariège Garonne (CCLAG) au comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires de ce projet (Associations, Parents d'élèves, enseignants, élus). A cette occasion, le CLAS (Contrat Local d'Aide à la Scolarité) a également été présenté.

Après plusieurs semaines de fonctionnement, un 1er bilan sur le contenu et les conditions d'exercice des Nouvelles Activités Périscolaires a été fait le 19 mars 2015 au cours d'une réunion rassemblant l'ensemble des acteurs.

Cette nouvelle organisation est désormais lancée. Chacun(e) peut participer à son amélioration.

N'hésitez pas à faire des suggestions au prestataire et/ou aux élus.

FORUM JEUNES



Samedi 24 janvier 2015 s'est déroulé un «Forum Jeunes» à la salle des Arcades. À cette occasion, les jeunes Beaumontais (12/18 ans) étaient attendus par la Commission «Enfance & Jeunesse» et la Commission «Affaires Sociales».

Ce forum avait pour but de recueillir les envies et souhaits (pour les loisirs ou le social) de nos jeunes par le biais d'un questionnaire (en cours d'analyse) toujours disponible sur le site www.beaumont-sur-leze.net afin de savoir ce qu'il était possible de mettre en place pour les satisfaire.

Baby-foot, table de ping-pong et goûter étaient prévus pour rendre cette après-midi la plus agréable possible. Il faut toutefois reconnaître que peu de jeunes étaient au rendez-vous *(une quinzaine).*

Nous souhaiterions néanmoins remercier ceux qui sont venus et nous travaillerons pour répondre au mieux à leurs attentes et besoins. Quant aux autres, n'hésitez pas à venir nous rencontrer la prochaine fois!



EMPLOIS SAISONNIERS

Quels sont nos besoins pour 2015?



Jous êtes nombreuses et nombreux à nous demander si la Mairie va embaucher des jeunes cette année.

Voici quels sont nos besoins :

Pour les services techniques

Nous souhaitons couvrir la période allant du 15 juin au 25 septembre 2015 (nous adapterons la durée des contrats en fonction du nombre de demandes).

Concernant le secrétariat de la Mairie

Nous n'embaucherons pas cet été, compte tenu d'une situation spécifique liée à la signature d'un contrat à durée déterminée d'une durée d'un an et d'un congé maternité. Par contre, nous souhaitons embaucher une personne pour chacune des deux périodes de vacances scolaires :

- Toussaint (du 19 au 30 octobre 2015)
- Noël (du 21 au 31 décembre 2015).

La date limite de dépôt des candidatures* est fixée au lundi 11 mai 2015

(* la priorité sera donnée aux personnes ayant déjà postulé mais dont la candidature n'a pas été retenue ou postulant pour la première fois).

REMERCIEMENTS POUR LES DONS DE FLEURS

L'équipe municipale remercie Mme Julie Kalopsidiotis pour le jasmin que nous avons planté près de l'église et Mr Romain Gaborit pour les buis plantés près du parking (Rue de La Peyrère).

Jeu-Concours

Ces neuf photos ont été prises sur le territoire de la commune et représentent des détails, des particularités qui peuvent être retrouvés plus ou moins facilement... Tous sont visibles depuis le domaine public.

Remarque: les photos et les cartes sont aussi visibles sur le site Internet de la commune (www.beaumont-sur-leze.net).

Qui peut jouer?

Tout le monde! Seules conditions : habiter à Beaumont-sur-Lèze et ne remplir qu'un seul bulletin par personne.

Comment jouer?

Afin de ne pas détériorer votre Écho Beaumontais, nous avons joint *(en annexe)* le bulletin-réponse et les cartes. Lorsque vous avez trouvé où a été prise une photo, reportez ses coordonnées sur le bulletin-réponse en vous aidant des cartes.

Par exemple : si je crois que la photo 4 a été prise devant la Poste, j'indique **«AC5»** dans la case «cordonnées» de la photo 4 sur mon coupon-réponse *(je me suis servi de la carte du centre).*

Jusqu'à quand peut-on jouer?

Vous pouvez déposer votre bulletin rempli dans l'urne située à la Mairie jusqu'au Samedi 20 juin à midi.

Que gagne-t-on?

Un panier garni de produits du terroir! Le gagnant sera annoncé lors de la fête du village, le samedi 11 juillet.

Question subsidiaire : Combien de personne ont participé à ce jeu-concours ?

En cas d'ex-aequo après la question subsidiaire, un tirage au sort désignera le vainqueur parmi ceux-là.

